

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 31 janvier 1902, M. Jean-Léon Gérôme, membre de l'Institut de France, Président du Comité de Direction de l'Exposition Internationale des Beaux-Arts de la Principauté, a été nommé Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance du 1^{er} février 1902, ont été autorisés :

M. le Baron Hector de Rolland, Président du Tribunal Supérieur ;

M. Charles Jolivot, Secrétaire du Conseil d'Etat, à accepter et à porter la décoration de Commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie ;

M. le comte Henri de Maleville, Secrétaire Général du Gouvernement, à accepter et à porter la décoration d'Officier du même Ordre ;

M. Charles de Monicault, Avocat Général près le Tribunal Supérieur, à accepter et à porter la décoration de Chevalier du même Ordre, qui leur ont été conférées par S. M. le Roi Victor-Emmanuel III.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert 1^{er} est de retour à Monaco depuis vendredi dernier.

Le yacht *Princesse-Alice*, salué par une salve de coups de canon et le carillon de toutes les églises, est entré dans le port à 2 heures de l'après-midi, venant de Marseille, par un fort coup de vent d'Est qui a rendu la traversée des plus pénibles.

Son Altesse Sérénissime a quitté son bord à 3 heures moins le quart, accompagnée par M. le capitaine baron de Gail, aide de camp, et a accosté au débarcadère où se trouvaient S. Exc. M. le Gouverneur Général ; M. le comte Gastaldi, maire de Monaco ; M. le baron de Rolland, président du Tribunal Supérieur ; MM. les colonels Bellando de Castro et de Christen ; M. Moch, conseiller privé ; M. le commandant Forzinetti ; M. Delalonde, directeur de la Police, et M. Conti, maître de port. Un piquet de carabiniers, placé sous les ordres de M. le chef d'escadron Belon, a rendu les honneurs. Après avoir reçu les souhaits de bienvenue des autorités présentes, le Prince, acclamé par la foule, est monté dans un landau pour se rendre directement au Palais des Beaux-Arts et présider à l'inauguration de l'Exposition internationale. Tous les fonctionnaires et notabilités de la Principauté s'y trouvaient réunis pour Le saluer.

Son Altesse Sérénissime a été reçue au seuil du Palais de l'Exposition par M. Gérôme, président du Comité de direction du Salon monégasque, et M. Camille Blanc, président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, accom-

pagnés de MM. René Billotte et Denys Puech, deux des plus notables exposants.

Aux accents de l'*Hymne monégasque*, exécuté par l'orchestre du Casino, placé sur la terrasse du jardin d'hiver, le Prince pénètre dans le hall du Palais, où se sont groupées toutes les personnalités marquantes de la Principauté et de la région. Il s'entretient avec M. Félix Granet, préfet des Alpes-Maritimes, et M. le général Joly, gouverneur militaire de Nice ; avec M. le Gouverneur Général et M. le Maire de Monaco, M^{me} Olivier Ritt ; M^{me} la vicomtesse Gastaldi et quelques autres personnalités monégasques, ainsi que de la colonie étrangère.

Guidée par M. Gérôme et accompagnée des personnes de Sa suite, Son Altesse Sérénissime a visité en détail les diverses salles de l'Exposition, en commençant par celle des aquarelles et pastels et s'arrêtant devant les œuvres les plus marquantes signées des noms de Gérôme, Puech, Gustave Courtois, Debat-Ponsan, M^{me} Demont-Breton, M^{lle} Louise Abbema, Guillaume, Dubuffé, Raffaelli, Rochegrosse, Iwill, Bail, Emile Bastien-Lepage, Benner, Paul Sain. Roll, Juana Romain, M^{me} Achille-Fould, José Frappa, Spiridon, Cyrille Besset, Gervex, Muenier, Garino, Gilbert, Ralli, Montenard, Realier-Dumas, Billotte, Gagliardini, Marie Bashkirsteff, Duquesne et tant d'autres qui concourent à faire de cette Exposition une des plus remarquables qui aient eu lieu à Monte Carlo. Une précieuse collection de sculptures et d'objets d'art décoratifs en rehaussent encore l'incomparable éclat.

S. A. S. le Prince Albert, après s'être arrêté avec un intérêt marqué devant les chefs-d'œuvre exposés, s'est rendu avec Sa suite au premier rang des fauteuils de la salle du théâtre du Palais des Beaux-Arts, pour assister à un court, mais délicieux concert où se sont fait chaleureusement applaudir M. Soulacroix, M^{me} Mary-Boyer, MM. Nivette et Berquier.

Après ce concert, Son Altesse Sérénissime a fait un nouveau tour dans les salles de l'Exposition, en félicitant encore MM. Gérôme et Camille Blanc, puis s'est retirée.

Vers quatre heures et demie, S. A. S. le Prince entrait en Son Palais devant lequel la Garde d'honneur, sous les ordres de M. le colonel comte de Christen, lui a rendu les honneurs.

Le soir de l'arrivée de S. A. S. le Prince, à 9 heures, toutes les Sociétés musicales et chorale de la Principauté, la *Philharmonique*, la *Chorale*, la *Lyre Monégasque*, l'*Estudiantina*, la *Fanfare* des Gardes d'honneur et l'*Accord parfait* se sont rendues au Palais et ont donné à Son Altesse Sérénissime une sérénade. Mass'es sous la galerie d'Hercule, ces Sociétés ont exécuté à tour de rôle les meilleurs morceaux de leur répertoire. Le Prince, salué par d'unanimes acclamations, assistait au concert ; Il a exprimé aux présidents et directeurs toute Sa satisfaction des progrès accomplis et de la parfaite tenue de nos Sociétés musicales.

L'aérodrome où M. Santos-Dumont attend impatiemment que le temps lui permette de reprendre la série de ses expériences si brillamment commencées mardi dernier sur la baie de Monaco, a été honoré, samedi, par la visite de S. A. S. le Prince Albert 1^{er}.

Accompagné de M. le baron de Gail, le Prince a été reçu par S. Exc. M. le Gouverneur Général qui Lui a présenté le jeune et hardi aéronaute et son fidèle collaborateur M. Emmanuel Aimé.

M. Santos-Dumont a fait au Prince les honneurs de l'aérodrome et a donné des explications détaillées sur le mécanisme de son curieux ballon dirigeable. En se retirant, Son Altesse Sérénissime a exprimé Ses félicitations à M. Santos-Dumont et lui a souhaité bonne chance dans la très prochaine reprise de ses audacieuses ascensions sur mer.

Les archives du Palais de Son Altesse Sérénissime viennent de s'enrichir d'un précieux dossier de lettres de Souverains, adressées aux Princes Honoré II et Louis 1^{er} de Monaco.

Ces documents font partie d'une série qui est sortie des archives secrètes des Princes depuis le milieu du xviii^e siècle ; la lacune qu'elle forme se comble peu à peu par d'heureuses acquisitions successivement opérées depuis quinze années ; celle d'aujourd'hui est l'une des plus importantes.

La liasse de pièces qui rentrent ainsi au dépôt historique du Palais de Monaco a été découverte chez un libraire de Marseille par le savant bibliothécaire de la ville de Draguignan, M. Octave Teissier, membre non résidant du Comité des Travaux Historiques ; elle a été généreusement cédée par lui, alors qu'il eût pu en faire une publication personnelle et conserver les originaux dans son riche Cabinet.

On va juger de leur intérêt par quelques détails : Ce sont d'abord onze lettres de Louis XIII, toutes relatives à la rupture d'Honoré II avec l'Espagne et à l'exécution du traité de Péronne ; deux sont de la période qui s'écoula entre la signature du traité secret en septembre 1641 et l'expulsion des Espagnols, le 17 novembre suivant ; plusieurs se rapportent à la visite que le Prince fit à Louis XIII pendant le siège de Perpignan, où il reçut le Collier de l'Ordre du Saint-Esprit.

Puis viennent 55 lettres de Louis XIV et deux d'Anne d'Autriche, régente pour son fils. Elles s'échelonnent de 1643 à 1665.

En tête de la série figurent trois lettres de Philippe IV, roi d'Espagne ; elles ont un intérêt considérable pour la fin du protectorat espagnol sur Monaco.

La dernière, enfin, est une lettre de félicitations, écrite en juillet 1641, par Vladislas, roi de Pologne, en réponse à la notification du mariage d'Hercule Grimaldi, fils d'Honoré II, avec Aurelia Spinola.

Ce document diplomatique a un réel intérêt ; il montre que les Princes de Monaco, même sous le protectorat jaloux des rois d'Espagne, correspondaient avec les autres souverains de l'Europe

et communiquaient officiellement avec eux, notamment à l'occasion des alliances qu'ils contractaient et des autres événements qui intéressaient la Principauté.

Le deuxième Tournoi International d'Echecs organisé par l'Administration de la Société des Bains de Mer s'est ouvert hier matin dans le local du Cercle privé du Casino de Monte Carlo, sous la direction de M. Arnous de Rivière, auquel incombent les délicates fonctions de juge-commissaire. Ce concours, sensationnel dans le monde des amateurs du noble jeu d'échecs, réunit vingt-deux champions de tout à fait premier ordre. Ce sont : MM. Albin (Roumain); Blackburne (Anglais); Eisenberg (Russe); Gunsberg (Anglais); Janowski (Russe); Marco (Autrichien); Maroczy (Hongrois); Marshall (Américain); Mason (Anglais); J. Mieses (Allemand); Mortimer (Anglais); Napier (Américain); Pillsbury (Américain); V. Popiel (Russe); Reggio (Italien); Von Scheve (Allemand); Schlechter (Autrichien); Dr Tarrasch (Allemand); Taubenhau (Russe); Teichmann (Anglais); Tchigorine (Russe); Wolf (Autrichien).

MM. Pillsbury, docteur Tarrasch, Maroczy et Janowski — ce dernier, vainqueur du premier Tournoi de Monte Carlo — sont particulièrement célèbres. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce Tournoi dont les parties se prolongeront jusqu'à fin février.

Nos fidèles dilettanti ont vivement apprécié le magnifique programme du onzième concert classique; entre autres compositions signalons la *Symphonie en la* de Kalinnikow dont les moindres nuances furent rendues à souhait par l'orchestre sous la direction de M. Jehin; très puissante exécution de l'ouverture admirable de *Lénore* (Beethoven); au même concert le public a applaudi M^{lle} Nelly Lumbroso, une jeune cantatrice qui a fort agréablement interprété des airs classiques de Haendel et de Gluck. Le concert se terminait par la démoniaque et brillante valse de *Méphisto* de Liszt.

Hier soir, grand concert avec le concours de M^{me} Clotilde Kleeberg, pianiste. Cette éminente virtuose a obtenu un succès considérable dans le *Concerto en ut mineur* de Beethoven, exécuté dans un style impeccable; le *Nocturne* de Chopin et l'*Etude* de Godard valurent également des applaudissements nourris à la talentueuse pianiste. Le reste du concert, comprenant le *Carnaval romain* (Berlioz), la délicieuse *Aubade* de Lalo et l'ouverture du *Tannhäuser* ne le cédait en rien et fut interprété, avec sa perfection habituelle, par l'excellente phalange orchestrale du Casino.

Aujourd'hui, mardi, commencera à trois heures et demie, la série des matinées du Palais des Beaux-Arts.

M^{lle} Paulette Darty, l'étoile parisienne de la Scala, et son compositeur, M. Rodolphe Berger, rempliront le premier programme. M^{lle} Paulette Darty y chantera les meilleures valse de son répertoire, et M. Rodolphe Berger y fera entendre quelques-unes de ses plus récentes compositions.

M. Alignani, maître de chapelle de l'église de Sainte-Dévote, a fait exécuter dimanche dernier à la messe de 11 heures de cette paroisse, une cantate de sa composition qui a produit un grand effet et qui lui fait le plus grand honneur. Cette cantate, écrite sur le thème poétique de la légende de la Sainte patronne de la Principauté, a été interprétée remarquablement sous la direction de l'auteur.

Dans ses audiences des 28 et 30 janvier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Tasse Charles-Auguste, né à La Mure (Isère) le 9 mars 1883, journalier, sans domicile fixe, six

jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Constant Pierre, né à Lisieux (Calvados) le 4 mai 1852, colporteur, sans domicile fixe, dix jours de prison et 16 francs d'amende pour mendicité et infraction à un arrêté d'expulsion ;

Bellanger Henri, né à Fort-de-France (Martinique) le 10 mars 1822, sans profession ni domicile, deux mois de prison et 50 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion (récidive);

Revelli Joseph, né à Turin (Italie) en 1836, musicien ambulante, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 32 francs d'amende (même délit).

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Grands Concours Internationaux

Mardi dernier, la *Grande Poule d'Essai* a réuni 115 tireurs. Elle a été gagnée par M. Mackintosh, 26 sur 26, premier; deuxième, M. du Part, 25 sur 26; troisième, M. F. Thellusson, 15 sur 16; MM. Paul Lunden et Galletti, 14 sur 15, partagent la quatrième place.

Le *Grand Prix du Casino* qui, dans le monde des tireurs, est l'événement sensationnel de notre stand, a réuni cette année un nombre de concurrents qui n'avait jamais été atteint. Après trois jours consécutifs de lutte passionnante, la première place a été enlevée, samedi, par un des plus sympathiques tireurs italiens, M. J. Grasselli.

Voici, du reste, le résultat officiel de ce concours :

137 tireurs ont pris part au *Grand Prix du Casino*. M. J. Grasselli, 12 sur 12, premier; M. Wood, 16 sur 17, deuxième; les troisième et quatrième places ont été partagées entre MM. A. Schiannini et comte O'Brien, 15 sur 17.

Mercredi 12 février. — *Prix des Violettes* (handicap), 500 francs.

Vendredi 14 février. — *Prix de Février*, 500 francs.

Lundi 17 février. — *Prix de Beaulieu* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 19 février. — *Prix de Roquebrune* (handicap), 500 francs.

Vendredi 21 février. — *Prix du Mont-Agel*, 500 francs

Lundi 24 février. — *Prix de la Condamine* (handicap), 1,000 francs.

Mercredi 26 février. — *Prix de Menton* (handicap), 500 francs.

Vendredi 28 février. — *Prix de la Turbie*, 500 francs.

Lundi 3 mars. — *Grand Prix du Littoral* (handicap), 10,000 francs, et une Médaille d'Or.

Jeudi 6 Février 1902, à 2 heures et demie

12^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Noce Villageoise, symphonie en 5 parties. C. Goldmark.

Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg, ouverture..... Wagner.

Nocturne..... Dvorak.

La Source, poème symphonique..... Paul Viardot.
(Première audition).

Henry VIII, airs de ballet..... Saint-Saëns.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE DE MONTE CARLO

LA BOHÈME, opéra en 4 actes de GIACOSA et ILLICA, musique de GIACOMO PUCCINI. — Distribution : Mimi, M^{me} Melba; Musette, M^{me} Marie Boyer; Rodolphe, M. Caruso; Marcel, M. Soulaçroix; Schaunard, M. Rebonato; Colline, M. Boudouresque; Une fleuriste, M^{me} Olympia; Une grisette, M^{me} Folville; Une marchande, M^{me} Girerd; Benoit, M. Salomoni; Saint-Phar, M. Giordani; Parpignol, M. Borie; Un sergent de ville, M. Arnaud; Un douanier, M. Gabrielli; Un marchand, M. Stéphane; Un garde, M. Piamarta.

La saison lyrique qui vient de s'ouvrir sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Prin-

cesse de Monaco, dont la souveraine bienveillance est acquise à tous les progrès de l'esprit et à toutes les manifestations artistiques, sera des plus brillantes.

Comme par le passé, grâce à cette noble impulsion, on réunira, pour chaque opéra, une pléiade d'artistes célèbres, et les œuvres, intelligemment choisies, seront montées avec un soin digne de la toute excellence des soirées musicales de Monte Carlo.

C'est ainsi que la luxueuse scène monégasque inaugurerait, samedi dernier, sa nouvelle campagne d'art par une merveilleuse représentation de la *Bohème* de Puccini, devant un public très nombreux — la salle était littéralement bondée — et très élégant.

Le génie prend son bien où il le trouve, et Puccini s'est inspiré de l'œuvre immortelle de Murger, en écrivant cette captivante partition.

Le rideau s'ouvre sur l'atelier — mansarde de Rodolphe — très curieux, avec son réalisme de détails et avec sa perspective de toits neigeux entrevus par la baie vitrée. Les bohèmes, Rodolphe le poète, Marcel le peintre, Schaunard et Colline, après de menus propos de philosophie aigre-douce sur la misère irréparable des débuts en toute carrière artistique, s'y réchauffent de paradoxes... et de flamme improvisée dans l'âtre où l'on brûle allègrement les trois actes d'un drame de Rodolphe qui — s'il ne connaît pas les feux de la rampe, connaît du moins ainsi les feux du foyer. Après une amusante scène épisodique, où les quatre futurs points cardinaux de l'intelligence parisienne font perdre le nord au propriétaire incongru qui vient présenter sa quittance, depuis longtemps échue, les amis de bohème se séparent. Seul Rodolphe, reste, pensif. On frappe. Il ouvre. C'est la gentille voisine, Mimi, qui — comme la Colombine chez Pierrot — vient demander du feu pour sa chandelle morte. Rodolphe, très complaisant, s'empresse de donner à la jolie grisette l'obole d'un peu de flamme : et dans cette scène naïvement symbolique, et d'une poésie d'autant plus intense qu'elle est toute vivante et vécue, ce sont leur deux cœurs qui prennent feu.

Et l'acte s'achève délicieusement sur ce re renouveau de printanier amour, qui embrase les deux âmes de ces pauvres amants au sein du rigoureux hiver.

La scène entre Rodolphe et Mimi est, musicalement, d'une rare richesse mélodique.

Leurs premiers aveux, timides encore, s'y échangent discrètement, tandis que chacun fait à l'autre le récit, simple et touchant, de sa vie pauvre et pourtant fortunée en rêves.

C'est là, une page d'inspiration exquise, où, grâce à la *Fée Musique*, dont Puccini est un des filleuls les plus privilégiés, nous assistons, comme par magie, à l'entière expansion de ces deux âmes qui, sans se connaître encore, aspirent l'une après l'autre, de toute leur jeunesse et de toute la force sublimement inconsciente de leur dévouement.

Le second acte, par contraste, est brillant et bruyant. Dans un pittoresque décor de vieille rue, c'est la fête du réveillon. La foule grouille en amusant mouvement de folie. Les bohèmes, — et parmi eux Rodolphe et Mimi, — se mettent à souper au café Momus, sans trop savoir qui d'entre eux sera capable de payer la *douloureuse*.

Tout cet épisode de foule est supérieurement traité.

Les répliques des chœurs y alternent aux mots jetés à bâtons rompus par tous les personnages de la pièce. Il en résulte une extraordinaire impression de vie : et il y fallait toute la maîtrise d'un homme de théâtre tel que Puccini pour y réussir.

Ce repas de « compagnons de la déche » est aussi, presque, le repas de noces de Rodolphe et de Mimi, nouvellement unis par une de ces passions de jeunesse, feux de paille qui sont des brasiers de cœurs. Incidemment, à travers cette cohue de fête, et ces agapes d'amis et d'amoureux, passe la coquette Musette, frivole parisienne, qui, ça et là, aime Marcel le peintre entre deux fugues de galanterie. Les querelles de Musette et de Marcel, les aveux de

Rodolphe et de Mimi, les bruits de fête populaire en bouffées, et finalement la retraite aux flambeaux qui passe, terminent avec un brio des plus pittoresques cet acte excessivement animé et du meilleur effet.

Après cet acte de bruit joyeux, le rideau se relève sur un froid décor de barrière. La neige tombe. Le jour douteux glisse vaguement entre les arbres dépouillés.

Une impression de gel passe dans la phrase descendante de flûte, à laquelle répondent les notes de la harpe, piquées et piquantes comme du givre.

En quelques scènes brèves, purement descriptives, fort intéressantes d'ailleurs en leur mouvement rapide et en leur impression nette, la vie matinale se réveille. Mimi paraît, cherchant Rodolphe qui la fuit.

Pourquoi la fuit-il?... Cachée derrière un arbre, elle entend Rodolphe avouer à Marcel que, sous de faux semblants de jalousie et de dépit amoureux, il ne renonce à Mimi que parce qu'il la sent malade, mortellement atteinte, et qu'il l'aime trop pour consentir à partager avec elle une existence misérable, où il n'aurait pas de quoi la guérir ni la soulager.

Un cri sourd de Mimi frappée au cœur!

Mimi n'a qu'un amour, et cet amour est sa vie.

Et voici que, de nouveau, les deux amants s'étreignent. Mais la fatalité de mort est sur eux : la mort est entre eux. Et, dans une phrase divinement mélodique, Mimi dit ses adieux résignés à Rodolphe qui, ne pouvant lui réchauffer les pauvres mains glacées, parvient, à force de passion, à réchauffer ce petit cœur qui ne demande qu'à brûler sa dernière flamme de lampe qui va s'éteindre.

Et c'est au quatrième acte, après des scènes amusantes, même bouffonnes, de vie de bohème, dans le froid atelier de Rodolphe, le retour de la pauvre Mimi, agonisante, qui vient mourir aux bras de son amant.

Les mélodies plaintives, lassées, avec des sursauts de passion qui remplissent la grande scène finale, en font une des pages les plus empoignantes du théâtre musical moderne.

Et c'est sur un unanime cri d'émotion et d'admiration que la toile s'est relevée.

Puccini, réclamé par la salle, frémissante encore, est venu saluer, simplement et modestement, cet auditoire vibrant qui saluait en lui un des purs génies de la musique italienne.

La direction a monté la *Bohème* avec un souci et une richesse qui lui font grand honneur.

La mise en scène est on ne peut plus artistique; adhérente et pittoresquement variée, suivant les exigences de la pièce. Les décors, de vrais tableaux d'art, sont signés Visconti, et les costumes sont d'une exactitude et d'un goût parfaits.

L'orchestre, vaillamment conduit par M. Arturo Vigna, a su rendre, jusqu'aux moindres nuances, les merveilles d'une partition chatoyante et magiquement colorée.

Et l'interprétation a été de tout premier ordre avec M^{me} Melba, qui personnifiait Mimi en lui prêtant l'éclat merveilleux de son talent et son style impeccable. Cette grande artiste donne une physionomie très vraie, tendre, dramatique et touchante à ce rôle difficile. Aussi son succès a été un triomphe.

M^{me} Marie Boyer a enlevé tous les suffrages dans Musette, où elle s'est affirmée une fois de plus chanteuse et comédienne parfaits.

M. Caruso, le célèbre ténor italien, qui tenait le rôle de Rodolphe, nous a laissé sous le charme de sa voix enchanteresse, ainsi que sous l'impression profonde de son superbe jeu de comédien. Dans la *Bohème*, il nous a montré que les deux se tiennent à la même hauteur.

M. Soulacroix incarnait à souhait le personnage de Marcel, dont il fait ressortir toutes les beautés de fantaisie comique avec son réel talent et sa finesse de chanteur exquis.

M. Boudouresque a été absolument remarquable dans la composition de Colline; de même M. Rebonato, qui a fait preuve de beaucoup d'adresse et d'art en Schounard.

Les autres personnages ont été fort convenablement tenus par M^{mes} Olympia, Folville, Girerd et MM. Salomoni, Giordani, etc.

Les chœurs, comme d'habitude, furent parfaits.

En somme, succès immense pour la séduisante partition de Giacomo Puccini et pour ses illustres interprètes.

S. A. S. le Prince, accompagné de sa suite, a tenu à honorer de Sa présence cette solennelle et sensationnelle ouverture de la saison lyrique.

FERNAND PLATY.

Lettre de Paris

Paris, 2 Février 1902.

Quoique monté de façon insuffisante au point de vue des décors et de la mise en scène, le beau poème d'Anatole France, les *Noces Corinthiennes*, a ravi le monde des lettrés qui étaient accourus en grand nombre à cette première représentation, donnée au théâtre de l'Odéon.

Comme en pareille matière, on ne saurait mieux s'en rapporter qu'au jugement d'un critique doublé d'un poète, voici l'appréciation générale dont M. Catulle Mendès a fait précéder son analyse de la pièce et son jugement sur l'interprétation :

« Contre la religion de douleur, de célibat et de jeûne, c'est, dans un délicieux drame de poétique et philosophique rêve, la défense de la beauté et de l'amour, de toute l'heureuse vie humaine divinement incarnée en les Immortels forts et charmants de l'adorable Hellas : et le doux, clair, subtil et melliflu poète que fut Anatole France avant de devenir un des maîtres les plus parfaits de la prose contemporaine, a paré sa pensée d'une forme souple, caressante, exquise, si païenne tour à tour et chrétienne, que l'on songe parfois à un André Chénier qui serait le fils de Jean Racine. Vous pensez le succès! il a été très grand. Le public s'est honoré en faisant fête à un tel poème et à un tel poète. »

Malheureusement pour les *Noces Corinthiennes*, le gros public ne saurait désormais — gâté qu'il est par les spectacles à mise en scène éblouissante — faire un succès durable à une œuvre pauvrement montée et, comme le dit encore M. Catulle Mendès, « il ne suffit pas, pour faire œuvre d'art, de mêler, dans l'orchestre de M. Colonne, Beethoven à Francis Thomé; et, en vérité, voilà de trop ternes, de trop piètres, de désolants décors. Il y a eu un écroulement de costumes fanés, de vieilles machineries et de vieilles toiles déteintes, sur le poème ardent, clair, vif; et il ne faut point étouffer sous des poussières de loques les cigales chantantes et les abeilles. »

Une nouvelle et très heureuse manifestation de décentralisation artistique est à signaler cette semaine : c'est une première représentation donnée au théâtre des Arts de Rouen où a été brillamment monté un opéra inédit en cinq actes du regretté compositeur français Benjamin Godard. Les paroles des *Guelfes* — c'est le titre de cette belle œuvre d'art — sont de M. Louis Gallet.

La carrière théâtrale de Benjamin Godard aura offert cette particularité que son premier et son dernier opéras auront été joués après sa mort. On sait, en effet, que la *Vivandière*, l'œuvre dramatique peut-être la plus vivante de Benjamin Godard, fut terminée pendant les dernières semaines de son existence si féconde, alors que la vie se retirait de lui et que ses forces ne cessaient de décliner; et voici que son premier opéra, les *Guelfes*, vient d'être représenté, la semaine dernière seulement, au théâtre des Arts de Rouen!

Singulière destinée que celle de ce compositeur qui s'éteint à quarante-six ans, en pleine maturité, s'étant signalé par son extraordinaire faculté de production, la quantité de ses compositions en tous genres, et dont l'œuvre écrite au lit de mort, la *Vivandière*, devait être le plus grand succès!

Dans les *Guelfes*, on retrouve ce flot intarissable de mélodies qui s'échappait de sa plume avec tant de facilité! Là, était le défaut de cette nature si bien douée; c'est également là qu'est peut-être le point faible de cette partition. Les airs se succèdent un peu trop comme les mélodies dans un album de chant, et l'on ne sent pas assez le noble souci, la ferme volonté de créer une œuvre de profonde pénétration, de solide structure, mûrement réfléchie, et dont toutes les parties s'unissent entre elles de façon intime et indissoluble.

L'œuvre a été montée à Rouen avec un soin pieux, et le public local, comme tous nos confrères de la grande critique venus tout exprès de Paris, ont fait fête à cette première posthume du maître prématurément enlevé à l'admiration de ses contemporains

L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Congrès des naturalistes et médecins russes.

— Le 11^e Congrès des naturalistes et médecins russes a été ouvert à Saint-Petersbourg par le grand-duc d'Oldenbourg. A la première réunion, le président, M. Menschutkin, a parlé sur la création d'une association russe pour l'avancement des sciences tenant des assises annuelles régulières. Jusqu'ici cette idée n'avait pas trouvé l'agrément du ministre de l'Instruction publique; mais le nouveau ministre, le général Vannovsky, ne professerait pas les mêmes sentiments d'hostilité que ses prédécesseurs.

Au cours de l'assemblée générale, M. Lukanioff a fait une conférence sur les limites des recherches cytologiques dans les conditions pathologiques normales, et M. Umoff a fait un brillant discours sur un modèle physico-mécanique de matière vivante.

La perméabilité des murailles. — On croit encore, communément, que les murs de nos maisons constituent des cloisons hermétiques qui ne se laissent pas traverser par l'air extérieur ou intérieur. C'est encore là un préjugé très répandu. L'air passe à travers les murs, même des murs épais. Non seulement l'air, mais encore les poussières et les microbes. On trouve des poussières et des microbes jusqu'à l'intérieur des murailles; ils traversent plus ou moins les pores de la maçonnerie quand les matériaux sont de qualité médiocre. Dans les écoles d'ingénieurs, on montre la perméabilité des matériaux en chassant de l'air sous pression à travers une paroi de pierre. On a vu ainsi l'air filtrer à travers des murs factices de plus de 1 mètre d'épaisseur. Il est donc bien certain que l'air peut circuler à travers des murs de 22 centimètres comme on en rencontre dans les constructions légères. Il est clair que l'influence de température entre l'intérieur et l'extérieur fait appel et augmente la rentrée ou la sortie du gaz.

Un physicien allemand, M. Flagge, a recherché quel était le volume d'air qui traversait les parois d'une chambre, volume que l'on a l'habitude de nommer « ventilation spontanée ». Il a trouvé que, pour des pièces à parois peu perméables, le renouvellement de l'air s'effectue à raison de huit centièmes du volume de la pièce par heure et par degré de différence entre les températures extérieure et intérieure. Ainsi, pour un écart de température de 14°, en une heure tout le volume de l'air de la pièce serait renouvelé.

Depuis, un chimiste, M. H. Volpert, a contrôlé l'exactitude du chiffre donné par M. Flagge, en déterminant d'heure en heure la proportion d'acide carbonique contenue dans une chambre vide; il est certain, en effet, que la diminution de la tension en acide carbonique permet d'établir approximativement l'activité de la rentrée de l'air du dehors au dedans.

Pour des pièces de 60 mètres cubes de capacité, avec des murs en maçonnerie couverts de papier, ce qui est à très peu près le cas de nos chambres, le coefficient horaire de renouvellement a été trouvé de 0,025 par degré de différence de température et par heure, l'écart des températures extérieure et intérieure étant de 12°6. Pour des pièces à parois vernies à l'huile, le coefficient s'abaisse à 0,017, et il s'élève à 0,053 pour des murs simplement blanchis à la chaux. Ces chiffres sont très inférieurs à ceux de M. Flagge; mais, même en admettant le coefficient de 5 centièmes, on trouve encore que, avec une différence thermique de 10 degrés, tout le volume d'air serait renouvelé en deux heures. Cette différence de température se produit souvent en hiver. L'air des pièces est donc encore plus renouvelé qu'on ne pense par la ventilation à travers les murs, alors même que l'on se croit absolument enfermé dans une enceinte en apparence imperméable.

Astronomie nautique. — La méthode des distances lunaires, dont l'introduction dans la pratique de la navigation date de 1767 et qui était encore en honneur chez les marins au milieu du siècle dernier, est tombée aujourd'hui complètement en désuétude, grâce à la multiplication des chronomètres et à leurs perfectionnements. Il en résulte que, depuis plusieurs années, les nombreuses distances que publie la *Connaissance du Temps* restent pratiquement sans emploi. Par suite, le

Bureau des Longitudes a pensé que le travail qu'exigeait chaque année la prédiction des distances lunaires n'était plus en proportion raisonnable avec le profit très aléatoire qu'en pourraient tirer les marins et, après avoir pris l'avis du ministre de la Marine, il a décidé la suppression de ces éléments de la *Connaissance des Temps*. M. E. Guyou annonce que le prochain volume qui paraîtra, celui de 1905, ne les contiendra plus.

A partir de cette époque, les marins qui voudront appliquer la méthode des distances lunaires auront donc, dit-il, à résoudre avec les éphémérides ordinaires le problème suivant : calculer l'heure de Paris correspondant à une distance donnée.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 26 Janvier au 2 Février 1902

MARSEILLE, yacht à vap. *Princesse-Alice*, monég., c. Carr, s. lest
 VILLEFRANCHE, yacht à vap. *Gabrielle*, fr., c. Lucien Marc, —
 BEAULIEU, yacht à vapeur *Aïda*, fr., c. Sale, —
 CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, sable.
 — b. *Marie*, fr., c. Castinelli, —

Départs du 26 Janvier au 2 Février 1902

VILLEFRANCHE, yacht à vap. *Gabrielle*, fr., c. L. Marc, sur lest.
 BEAULIEU, yacht à vapeur *Aïda*, fr., c. Sale, —
 CANNES, b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, —
 MENTON, goél., *Marie-Clotilde*, fr., c. Rostagni, vin.
 CANNES, b. *Marie*, fr., c. Castinelli, sur lest.

AVIS

Monsieur et madame **GALLIANO**, ayant acquis de monsieur **CAMINALE** le fonds de commerce de Café Hôtel et Restaurant dénommé *Rives d'Or Hôtel*, situé à la Condamine, rue Albert, maison Lefranc, les créanciers s'il en existe, sont priés de faire opposition dans la huitaine de ce jour, entre les mains de M^e REYMOND, avocat, à peine de forclusion.

Cabinet de M^e Suffren REYMOND, avocat à Monaco
 Villa de Millo

VENTE SUR LICITATION

Le Samedi 1^{er} Mars prochain, à 11 heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur et par devant M. le baron DE ROLLAND, son Président, commis à cet effet, il sera procédé à la vente sur licitation, en deux lots, au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés dépendant de la succession du sieur François dit Louis VALENTI dit VALENTIN, propriétaire rentier, de son vivant demeurant à Monaco.

Sur la poursuite de la dame Marie VALENTI et du sieur Pierre BARTHÉLEMY, cocher, son mari, avec lequel elle demeure à Monaco, ce dernier pour la due assistance et autorisation de son épouse seulement, ayant élu domicile en l'étude de M^e Suffren REYMOND, avocat, demeurant à Monaco, villa de Millo.

Contre : 1^o la dame Antoinette PARODI, propriétaire, demeurant à Monaco, veuve de monsieur François dit Louis VALENTI, prise tant en son nom personnel que comme ayant l'administration légale de la personne et des biens de Charles-Adrien VALENTI, son fils mineur ;
 2^o le sieur Benoît VALENTI, loueur de voitures, demeurant à Monaco ;
 3^o la dame Joséphine-Barbe VALENTI, épouse du sieur BONNET, cocher, avec lequel elle demeure à Monaco, et celui-ci pour l'assister et l'autoriser ;
 4^o la dame Rose VALENTI, épouse du sieur CHIRON, garçon de restaurant, avec lequel elle demeure à Monaco, et ce dernier pour l'assister et l'autoriser ;
 5^o et la demoiselle Victorine VALENTI, célibataire majeure, demeurant à Monaco.

Ayant élu domicile en l'étude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE :

1^o Une MAISON située à Monaco, quartier de la Condamine, rue Albert, n^o 4, élevée sur caves, d'un rez-de-chaussée et de deux étages ayant sa façade principale sur la rue Albert, au nord ; confinant, à l'ouest, monsieur Doda ; au midi et à l'est, au deuxième lot ci-

après, figurant au plan cadastral de la Principauté sous le n^o 244 de la section B pour une contenance de 112 mètres carrés environ.

2^o Une autre MAISON en forme de chalet située à Monaco, même quartier et même rue, se composant d'une écurie, d'un hangar avec un petit étage au-dessus, tenant : à l'est, à monsieur Marquet ; au midi, à monsieur Dagnino ; à l'ouest, au premier lot ci-dessus, et au nord, à ladite rue Albert, figurant au plan cadastral de la Principauté sous le n^o 245 de la section B pour une contenance de 213 mètres carrés environ

La vente de ces immeubles a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco en date du 10 janvier 1902 enregistré.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur le 29 janvier 1902, ainsi que le constate un acte de dépôt du même jour enregistré.

La mise à prix a été fixée par le jugement sus énoncé à la somme de :

1^o Pour le premier lot, quarante cinq mille francs, ci..... 45,000 francs.

2^o Pour le deuxième lot, vingt-cinq mille francs, ci..... 25,000 francs.

Outre les charges.

Il est ici déclaré que tous ceux qui voudront conserver des hypothèques légales sur les immeuble mis en vente, devront les faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, avocat poursuivant, le trente et un janvier mil neuf cent deux.

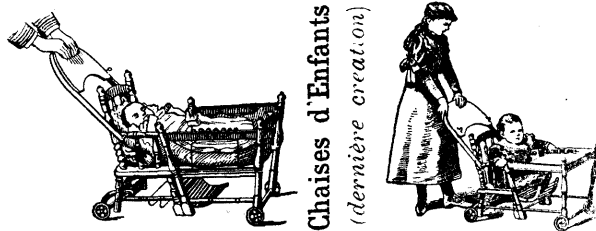
Signé : REYMOND.

Dûment enregistré.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
 RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n^o 25 - Condamine
 et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

A VENDRE dans de bonnes conditions. une MAISON située rue des Fours, n^o 1, à Monaco-Ville. - S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général
 autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saïge ou 12 et 14, rue Caroline

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PATE ET POUDES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)
 MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Berrière, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco - 1902

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE - Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 63 mètres.

| Janv. Fév. | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord) | | | | | Humidité relative moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL | | |
|--------------|--|---------|-----------|-----------|-----------|---|-------|-----------|-----------|-----------|------------------------------|---------------|-----------------|---------------------|--|
| | 9 h. matin | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | 9 h. matin | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | | | | | |
| 27 | 754. » | 753.5 » | 753 » | 750. » | 750 » | 11.5 | 12.5 | 12. » | 10.5 | 0 » | 70 | Nord faible. | Beau. | | |
| 28 | 753 » | 753.5 » | 753 » | 753.3 » | 754 » | 10.5 | 14 » | 12.8 » | 10.8 | 10 » | 72 | id. | Variable. | | |
| 29 | 756. » | 756.5 » | 755.5 » | 754.5 » | 754. » | 11. » | 13. » | 12. » | 11 » | 10.8 | 72 | id. | id. | | |
| 30 | 756 » | 755 » | 755 » | 754.3 » | 754. » | 10.9 | 12.9 | 12 » | 11.2 » | 10.6 | 76 | Est faible. | Couvert. | | |
| 31 | 753.5 » | 754 » | 754. » | 756. » | 753.5 » | 11.5 | 11.8 | 12.8 » | 11.2 » | 11.5 | 68 | Nord fort. | Nuageux, pluie. | | |
| 1 | 751.5 » | 750 » | 750. » | 750.5 » | 751.5 » | 10. » | 10. » | 9. » | 9 » | 7.2 | 72 | Est faible. | id. | | |
| 2 | 756 » | 757 » | 757. » | 757. » | 758. » | 9.5 | 10.5 | 9.2 » | 8.8 | 8.8 | 72 | Ouest faible. | id. | | |
| DATES | | | | | | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | | | |
| TEMPÉRATURES | | | | | | Maxima. | 13. » | 14. » | 13.2 » | 13. » | 12.9 » | 10.6 » | 10.8 » | Pluie tombée : 45mm | |
| EXTREMES | | | | | | Minima | 9.4 » | 9.2 » | 10.2 » | 10.4 » | 11 » | 7. » | 6.2 » | | |